

Le contexte de l'innovation

Le Brionnais est une région très pauvre en structure de prévention routière alors que les accidents (dont les mortels) sont en augmentation chez les jeunes de 14-25 ans.

Que faire pour réduire ces accidents ?

L'idée innovante

De la prévention et ce depuis le plus jeune âge. Une structure prévention routière a donc été créée, en 2008, sur la base d'un projet d'infrastructure, pédagogique et financier approuvé par le conseil municipal, pour faire prendre conscience des dangers de la route et de la rue aux enfants des écoles de La Clayette et faire des stages de sensibilisation aux seniors qui représentent un bon pourcentage de la population de notre commune.

L'objectif

Réduire de manière significative les accidents des piétons, des 2 roues motorisées ou non et des 4 roues. Fournir un complément efficace et professionnel à ce que font l'éducation nationale et la gendarmerie en la matière.

La démarche

D'abord concevoir et réaliser l'infrastructure nécessaire, puis mettre en place les personnels et les former, mettre en forme un programme pédagogique initial adaptable au fil du temps et des expériences vécues et enfin acquérir tous les matériels indispensables.

Ceci a été fait en partenariat avec l'association prévention routière et notamment avec le comité directeur de Saône et Loire situé à Macon.

Le projet pédagogique a été présenté aux différents chefs d'établissements scolaires de la commune, publics et privés, soit une maternelle, 2 écoles primaires et deux collèges.

L'investissement financier a été réalisé entièrement par la municipalité.

Le contenu

La piste routière a été réalisée sur la piste de skateboard existante. La configuration et le tracé en ont été approuvés par le comité 71 de l'association Prévention Routière. Les figurations des bâtiments et tous les autres marquages au sol ont été faits par les peintres des ateliers municipaux. Un mobil-home a été installé pour le stockage des matériels.

La piste a été terminée pour la rentrée scolaire 2008.

Parallèlement, les matériels nécessaires ont été achetés : une piste mobile pour les actions en dehors de la commune et les différents ateliers d'agilité, de freinage, de maîtrise du vélo et d'adresse, 12 vélos, 30 panneaux routiers avec les socles adaptés et prévus dans la configuration de la piste, les casques, les chasubles numérotées et tous les petits matériels nécessaires à l'entretien et réparation des vélos, trousse de secours etc.....

Le comité directeur de la P.R.a fourni les supports pédagogiques nécessaires (C.D., D.V.D. dépliants etc.) adaptés aux piétons, aux conducteurs de 2 roues, motorisées ou non, aux seniors, ainsi qu'aux problèmes de drogue et d'alcool.

- En maternelle, section des grands, on apprend, à l'aide de supports pédagogiques (DVD) adaptés, les rudiments des déplacements à pied et en ville : ce qu'est une rue, un trottoir, les bruits de la rue et comment marcher sur le trottoir.

- Au cours préparatoire, 2 rappels de ce qu'ils ont vu en maternelle mais de façon beaucoup plus élaborée. Une 3^e intervention, en conditions réelles, se fait lors d'une sortie en ville : marcher sur le trottoir, traverser les rues aux endroits de leur choix, débat pour comprendre leurs erreurs et choix des mesures adaptées, enregistrement des bruits de la rue.
- Pour les CE1 2 séances à vélo sur la piste routière.
- Les CM2, 3 séances en vue de la sélection au challenge départemental du jeune cycliste (sélection de 35 élèves de CM2 sur les 5000 du département) : 2 séances sur la piste et une séance en réel, en ville, en groupes de six au milieu de la circulation sur un circuit qui fait 5.2 km. Pour La Clayette, qui a une piste routière, un candidat est sélectionné parmi les CM2 pour la finale départementale que, La Clayette a eu le privilège de recevoir et d'organiser en 2009.

Les candidats de La Clayette ont fini 6^e en 2009 et 7^e en 2010.

- Les élèves de 4^e et 3^e (2 fois une demie journée) sont sensibilisés sur les scooters, l'alcool et la drogue avec des supports adaptés et aussi des vidéos « chocs » sur des accidents réels, utilisées avec l'autorisation des chefs d'établissements et des élèves eux même.
- Un stage pour les séniors d'une demi journée est organisé pour leur faire connaître les possibilités de conduire ou de se déplacer en voiture ou à vélo, pour être autonome le plus longtemps possible et en sécurité. Ceci se fait également avec des supports adaptés et des conférences avec des experts routiers et médecins.

Les moyens humains et financiers

Deux personnes constituent cette cellule prévention routière :

- le policier municipal qui a suivi le stage de formation de moniteur de prévention et risques routiers en octobre 2007, que le maire autorise à effectuer ses actions de prévention pendant ses heures de service.
- un conseiller municipal volontaire et bénévole, nommé délégué départemental de la prévention routière auprès du comité 71 en juin 2008. En octobre 2008 il a également suivi le stage de moniteur de prévention et des risques routiers.

Coût de la réalisation de la cellule prévention : 7000 €, somme peu élevée car il n'y a eu aucun travaux de terrassements et goudronnage pour la piste routière.

Budget annuel de fonctionnement : 700€ pour l'achat et le renouvellement de petits matériels et l'entretien des vélos.

Le bilan

Les demandes augmentent : 2009-2010, 623 enfants en action de formation dont les collèges (à leur demande). Les séniors réclament également d'autres stages.

Le projet d'évolution est de consolider et parfaire encore nos acquis puis d'étendre ces actions aux communes du canton. Mais pour cela, il faut du personnel, bénévole, ce qui actuellement est très rare.

L'objectif recherché semble atteint. Des mamans témoignent : « A cause de vous mon fils devient très désagréable en voiture car il nous dispute chaque fois que nous ne mettons pas la ceinture de sécurité ou que nous téléphonons en conduisant »

Contact :

Jean-Louis Bailly, conseiller municipal

Tél. 0385282405 ; jean-louis.bailly10@orange.fr